

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 19 novembre 2020

Sécurité sanitaire : **Quatorze aéroports du Groupe ADP, dont Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, obtiennent l'Airport Health Accreditation de l'ACI, attestant de l'efficacité des dispositifs sanitaires**

Dans le cadre du programme *Airport Health Accreditation* (AHA) destiné à évaluer les mesures sanitaires déployées en aéroport, l'ACI (Airports Council International) - association de référence regroupant la plupart des aéroports du monde - a déjà attribué sa certification à quatorze aéroports appartenant au réseau du Groupe ADP, parmi lesquels figurent les aéroports parisiens Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Face à la pandémie de Covid-19 et pour aider à la reprise du trafic aérien, l'ACI a lancé depuis le mois de juillet un programme d'accréditation destiné à évaluer l'alignement des aéroports sur le plan sanitaire avec les recommandations internationales définies par la *task force* dédiée de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale), par l'EASA (Agence Européenne de Sécurité Aérienne) et par l'ACI.

Ouvert à tous les aéroports membres de l'ACI, de toutes tailles et de toutes régions, ce programme se fonde sur la réalisation d'un audit via des documentations fournies par l'aéroport, complété par des questions et entretiens.

L'audit menant à la certification passe au crible l'ensemble des mesures sanitaires déployées - nettoyage et désinfection, distanciation physique, protection des personnels, aménagement des installations et équipements pour les passagers (caméras thermiques, centres de dépistage anti Covid, etc.), communication, etc. - **sur tous les process et zones de l'aéroport** : accès aux terminaux, enregistrement, sûreté, passage à la frontière, salles d'embarquement, salons et lounges, commerces et restauration, ascenseurs, salles de livraison bagages et zone d'arrivées.

À ce jour, 271 aéroports dans le monde ont manifesté un intérêt pour ce programme de certification et 126 ont déjà contractualisé avec l'ACI, dont 36 ont été accrédités.

À date, **quatorze aéroports appartenant au réseau du Groupe ADP ont déjà été accrédités** parmi lesquels figurent les aéroports parisiens Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, mais aussi les aéroports internationaux d'Antananarivo à Madagascar, d'Ankara et de Gazipacça en Turquie, de Conakry en Guinée, de Médine en Arabie Saoudite, de Port Louis à Maurice, d'Enfidha et de Monastir en Tunisie, de Delhi et d'Hyderabad en Inde, de Skopje en Macédoine du Nord et de Zagreb en Croatie.

Huit autres aéroports du réseau - comme ceux de Santiago du Chili, de Bodrum et d'Antalya en Turquie, ou d'Amman en Jordanie - **sont en attente d'une certification.**

À cette occasion, **Augustin de Romanet, Président-directeur général du Groupe ADP**, a déclaré : *« la moitié des aéroports de notre réseau est déjà certifiée au plan sanitaire par l'ACI, ce qui atteste de la pertinence et de l'efficacité des mesures déployées dans nos terminaux. Notre priorité est et restera de garantir, dans les meilleures conditions possibles, la sécurité sanitaire de nos passagers et de l'ensemble des personnels de nos aéroports. Il s'agit d'une condition indispensable pour redonner confiance et retrouver l'envie de voyager. »*

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs + 33 1 74 25 70 64 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628. Pour plus d'informations : www.groupeadp.fr

